

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 6 novembre 2023 à 19 heures au 6400, avenue de Monkland à Montréal, sous la présidence de madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Stephanie Valenzuela, conseillère du district de Darlington;
 Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
 Sonny Moroz, conseiller du district de Snowdon;
 Despina Sourias, conseillère du district de Loyola.
 Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;
 Pierre Boutin, directeur des travaux publics;
 Lucie Bédard, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;
 Sonia Gaudreault, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;
 Guylaine Gaudreault, directrice des services administratifs et du greffe;
 Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, madame la mairesse de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 heures.

Nous reconnaissons que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du Traité de la grande paix. Je remercie la nation Kanien'keha;ka (Mohawk) de son hospitalité en territoire non cédé.

RÉSOLUTION CA23 170250

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 novembre 2023 à 19 heures du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



RÉSOLUTION CA23 170251**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 10 octobre 2023 à 17 heures 30 et le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 10 octobre 2023 à 19 heures

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL.

Gracia Kasoki Katahwa	<ul style="list-style-type: none"> • Jour du souvenir - 11 novembre • Fête de Diwali - 12 novembre • Déneigement des pistes cyclables - annonce d'un projet pilote pour l'augmentation du nombre de pistes déneigées par nos équipes • Réaménagement et sécurisation de la piste cyclable sur la rue de Terrebonne - séance d'information au Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce - 30 novembre • 325e anniversaire du quartier Côte-des-Neiges • Salon du livre de Montréal - le quartier Côte-des-Neiges est à l'honneur - 22 au 26 novembre
Despina Sourias	<ul style="list-style-type: none"> • La Journée du souvenir trans (Transgender Day of Remembrance) - 20 novembre • Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes - 25 novembre • Réaménagement et sécurisation de la piste cyclable sur la rue de Terrebonne - séance d'information au Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce - 30 novembre • 2e Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée - 25 et 26 octobre • Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce Sports Awards Evening organisé par Loisirs sportifs CDN-NDG - 28 octobre • Assemblée publique au Centre communautaire de Westhaven avec Désirée McGraw, députée de Notre-Dame-de-Grâce et du Parti libéral du Québec • 30.02 - Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) afin de rendre les installations sportives accessibles à l'ensemble de la population • Boîte bienvenue bébé (Welcome baby box) - 1er janvier 2024
Stephanie Valenzuela	<ul style="list-style-type: none"> • Séances du conseil plus inclusives • Jour du souvenir - 11 novembre • Réflexion de mi-mandat - la crise du logement reste préoccupante dans l'arrondissement • Dépôt du budget de la Ville de Montréal - 15 novembre • Cérémonie de citoyenneté canadienne pour les nouveaux arrivants - 4 novembre
Sonny Moroz	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion de mi-mandat - honneur de représenter les citoyens de son district • Jour du souvenir - 11 novembre • Mois du patrimoine hindou (Hindu Heritage Month) - Novembre • Semaine des vétérans - 5 au 11 novembre • Semaine de l'histoire du Canada (Canada History Week) - 20 au 26 novembre • Commémoration de l'Holodomor (génocide ukrainien) - 25 novembre • Rappel - les citoyens peuvent rejoindre les conseillers en tout temps pour discuter de leurs préoccupations • Recrudescence des incidents à caractère antisémite et islamophobe • 61e anniversaire de l'indépendance de la Jamaïque • 58e anniversaire de l'Association de la communauté noire de CDN (CDN Black Community Association) - 23 novembre • 34e anniversaire du journal Filipino Star • Kristallnacht - commémoration de la Nuit de cristal à la Fédération CJA - 9 novembre • Poste de quartier 26 - Stéphane Rodolphe, nouveau commandant • Dépôt du budget de la Ville de Montréal - 15 novembre



Peter McQueen	<ul style="list-style-type: none"> • Soirée d'Halloween - remerciements adressés aux groupes communautaires pour leur participation • Festival Dia de muertos MTL 2023 - organisé par l'organisme Partageons le monde • Places publiques Royal, Sherbrooke et Guillaume-Couture - beaucoup de succès auprès des citoyens et résidents • Accumulation et ramassage des feuilles mortes avant l'hiver • Cérémonie pour l'installation de souliers fantômes pour Fabienne Houde-Bastien - 29 octobre • Jour du souvenir - 11 novembre
Magda Popeanu	<ul style="list-style-type: none"> • Commémoration de l'Holodomor (génocide ukrainien) - 25 novembre • Journée internationale pour la tolérance - 16 novembre • 40.07 - règlements sur les tarifs • 40.10 - règlement sur les nuisances à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce • 325e anniversaire du quartier Côte-des-Neiges

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC.

Nom	Sujet de la question
• Louis-Éric Trudeau	Entretien des pistes cyclables dans l'arrondissement
• Alain Saulnier	Bruit causé par les souffleurs à feuilles et plantation d'un arbre sur son terrain + dépôt d'un document
• Deborah Bonney	Piste cyclable - rue de Terrebonne
• Nicholas Gerthel	Piste cyclable - rue de Terrebonne
• Michael Shafter	Création de revenus
• Samuel Little	Piste cyclable - rue de Terrebonne
• Steven Jass	Marquage rue Sherbrooke
• Grace Kania	Piste cyclable - rue de Terrebonne
• Dania Lisay	Piste cyclable - rue de Terrebonne
• William Ward	Piste cyclable - rue de Terrebonne
• Stéphane Rouillon	Marge entre le futur bâtiment du 6865 Sherbrooke et la propriété voisine + dépôt d'un document
• Rachel Michie	Piste cyclable - rue de Terrebonne
• Patrick Gélinas	Hébergement d'urgence
• Daniel Villeneuve	Prochains projets de piste cyclable
• Irwin Rappaport	Piste cyclable - rue de Terrebonne
• Norman Sabin	Piste cyclable - rue de Terrebonne
• Michelle Vandelloo	Piste cyclable - rue de Terrebonne
• Mary-Yvonne Kiely	Piste cyclable - rue de Terrebonne

	4e question et suivante sur un même sujet - question non entendue
	Personne ayant quitté la séance
	Personne ayant retiré sa question
	Personne s'étant inscrite à la période de questions orales



RÉSOLUTION CA23 170252**PROLONGATION DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Gracia Kasoki Katahwa

De prolonger de 15 minutes la période de questions orales des citoyens pour permettre à toutes les personnes qui se sont inscrites d'avoir la possibilité de s'adresser au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC.

Nom	Sujet de la question
• Luc Parent	Arrêt d'autobus au coin Cavendish et Sherbrooke et immeubles de copropriétés abandonnés + dépôt de documents
• Richard Hoge	Pistes cyclables dans l'arrondissement

PÉRIODE DE QUESTIONS ÉCRITES DU PUBLIC.

Nom	Sujet de la question
• Valerie Keszey	Piste cyclable - avenue Somerled et Terrebonne
• Jonathan Grably	Pannes de courant dans Notre-Dame-de-Grâce
• Philip Nussbaum	Pistes cyclables en hiver
• Gabriel Domocos	Transformer Décarie en canal/zone humide
• Philip Nussbaum	Retrait d'affiches d'otages
• Richard Hoge	Piste cyclable Terrebonne
• Anita Berthier	Piste cyclable - rue de Terrebonne
• Jean-François Thibault	Piste cyclable - rue de Terrebonne
• Nora Kelly	Piste cyclable - rue de Terrebonne
• Michel Pouliot	Piste cyclable - rue de Terrebonne

RETOUR AUX QUESTIONS ORALES DU PUBLIC.

Nom	Sujet de la question
• Maryza Aliangan	Cueillette des déchets
• Marie-Claire Mayeres	Non respect du Règlement sur le bruit - souffleurs à feuilles
• Marguerite Rolland	Piste cyclable - rue de Terrebonne
• Alex Montagano	Budget
• James Luck	Cyclisme
• Robert Michael Edgar	Droits démocratiques défendus par les soldats



	4e question et suivante sur un même sujet - question non entendue
	Personne ayant quitté la séance
	Personne ayant retiré sa question
	Personne s'étant inscrite à la période de questions orales

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL.

Despina Sourias	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi - statut du ramassage des feuilles dans les rues et du nettoyage des puisards • Suivi - embellissement hivernal et retour des centres communautaires illuminés cet hiver
Stephanie Valenzuela	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi - statut de la halte chaleur dans le district Darlington • Suivi - travaux d'égouts dans le secteur Glenmount
Peter McQueen	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi - statut des opérations de ramassage de feuilles et préparation des patinoires avant l'arrivée de l'hiver • Suivi - Patinoire Bleu Blanc Bouge de CDN-NDG
Magda Popeanu	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi - embellissement hivernal et retour des artères commerciales, des parcs ainsi que des centres communautaires illuminés cet hiver
Sonny Moroz	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi - problème avec les feux de piétons à l'intersection du boulevard Décarie, côté nord, et de la rue Vézina, en direction est. • Suivi - début des travaux au chalet du Parc Mackenzie-King • M. Sonny Moroz s'adresse à Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa ainsi qu'à M. Peter McQueen concernant leur absence lors de la fermeture de la place Guillaume-Couture. • Fermeture de la place Guillaume-Couture - les citoyens et résidents du secteur aimeraient faire part de leurs commentaires et suggestions aux élus

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

RÉSOLUTION CA23 170253

OFFRE AU CONSEIL MUNICIPAL - DISTRIBUTION - BOÎTES BIENVENUE BÉBÉ

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Magda Popeanu

D'offrir au conseil de la Ville, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, que l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce prenne en charge la distribution des « Boîtes bienvenue bébé » dans les bibliothèques sur son territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.01 1238942006



RÉSOLUTION CA23 170254

DÉPENSE ADDITIONNELLE - SERVICES PROFESSIONNELS - LES ARCHITECTES LABONTÉ MARCIL S.E.N.C.

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'autoriser une dépense additionnelle pour l'ajustement du contrat de services professionnels de la firme Les Architectes Labonté Marcil S.E.N.C., dans le cadre du projet de réaménagements et rénovations des chalets des parcs Warren-Allmand (Somerled), Mackenzie-King et Van Horne, selon les termes du contrat;

D'autoriser une dépense à cette fin de 327 194,46 \$, incluant toutes les taxes;

D'autoriser une dépense additionnelle de 49 079,17 \$, incluant toutes les taxes applicables, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense totale de 376 273,63 \$, incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel;

De procéder à une évaluation du rendement de la firme Les Architectes Labonté Marcil S.E.N.C.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1214921003

RÉSOLUTION CA23 170255

AUTORISATION D'ENTENTE - 9452-7934 QUÉBEC INC. - 5055, RUE BUCHAN

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser la signature d'une entente entre l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et le Promoteur 9452-7934 QUÉBEC INC., portant sur la réalisation de certains travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux dans le cadre de la réalisation d'un bâtiment résidentiel au 5055, rue Buchan, conformément à l'article 4 du *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux* 1(08-013).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1239948003

RÉSOLUTION CA23 170256



ACCEPTATION - SERVICES DE L'ARRONDISSEMENT MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE - 2024

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Despina Sourias

D'accepter, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), les services de la Division des services techniques et du soutien logistique aux installations (DSTSLI) du Bureau de projets et du développement des services aux citoyens de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1234670001

RÉSOLUTION CA23 170257**APPUI - 7 PROJETS - AIDE FINANCIERE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION**

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'appuyer les sept (7) projets de plusieurs institutions scolaires ou organismes de l'arrondissement afin que ces derniers puissent bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

S'engager à conclure une entente avec ces organismes afin de rendre les installations sportives accessibles à l'ensemble de la population.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1239669001

RÉSOLUTION CA23 170258**AUTORISATION DE DÉPENSES - FOURNITUR DE BIENS ET SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES**

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Despina Sourias

D'autoriser des dépenses de la somme de 4 853 100 \$, pour la fourniture de biens et de services d'utilités publiques (asphalte, béton, pierre, sel, disposition des sols, vêtements, électricité et téléphonie), acquis dans les ententes-cadres et les services publics à la hauteur des budgets prévus pour l'exercice 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



30.03 1236954008

RÉSOLUTION CA23 170259**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL - ANNÉE 2024**

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Magda Popeanu

D'approuver, tel que soumis, le calendrier et le lieu des séances ordinaires pour l'année 2024.

DATES	Lieu
Lundi 5 février	Salle du conseil, 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée
Lundi 11 mars	Salle du conseil, 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée
Lundi 8 avril	Salle du conseil, 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée
Lundi 6 mai	Salle du conseil, 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée
Lundi 3 juin	Maison de la culture de Côte-des-Neiges, 5290, chemin de la Côte-des-Neiges
Mardi 2 juillet	Salle du conseil, 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée
Mardi 3 septembre	Salle du conseil, 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée
Lundi 7 octobre	Salle du conseil, 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée
Lundi 4 novembre	Centre culturel NDG, 6400, avenue de Monkland
Lundi 2 décembre	Salle du conseil, 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée

Toutes les séances ordinaires se tiennent à 19 heures.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.04 1234570010

RÉSOLUTION CA23 170260**ORDONNANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 6 novembre 2023 » joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances OCA23 17051, OCA23 17052 et OCA23 17053 autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1239501002

RÉSOLUTION CA23 170261

ORDONNANCE - LIMITE DE VITESSE - DIVERS TRONÇONS DU RÉSEAU ARTÉRIEL

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'édicter l'ordonnance OCA23 17054 afin de limiter à 30 kilomètres par heure la vitesse maximale prescrite, de 7 h à 17 h, du lundi au vendredi, de septembre à juin, sur les rues suivantes :

- boulevard de Maisonneuve Ouest, entre l'avenue Benny Crescent et l'avenue West Hill
- chemin de la Côte-St-Luc, entre l'avenue West Hill et l'avenue de Kensington
- chemin de la Côte-St-Luc, entre le boulevard Décarie et l'avenue Bonavista
- avenue Van Horne, entre l'avenue Mountain Sights et l'avenue de Westbury
- chemin Queen-Mary, entre l'avenue Roslyn et le 3739 Queen-Mary
- avenue Decelles, entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et le boulevard Édouard-Montpetit
- chemin de la Côte-Sainte-Catherine, entre l'avenue Decelles et le 3175 chemin de la Côte-Sainte-Catherine
- boulevard Cavendish, entre la rue de Terrebonne et la rue Duncan.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1238236001

RÉSOLUTION CA23 170262

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

ATTENDU QUE l'article 458.27 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) prévoit que le conseil municipal peut approuver le budget d'une société de développement commercial, après s'être assuré que toutes les formalités ont été suivies pour son adoption, et peut décréter, par règlement, une cotisation dont il détermine le mode de calcul et le nombre de versements;

ATTENDU QUE le conseil municipal lors de son assemblée du 25 août 2003 a adopté le *Règlement intérieur du conseil de la Ville portant délégation aux conseils*



d'arrondissements de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108);

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement lors de son assemblée du 27 juin 2017 a autorisé la constitution de la Société de développement commerciale Expérience Côte-des-Neiges;

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente il sera adopté un règlement portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Expérience Côte-des-Neiges et imposant une cotisation pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 et dépose le projet de règlement.

40.03 1239943009

RÉSOLUTION CA23 170263

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente il sera adopté, un règlement d'emprunt modifiant le *Règlement autorisant un emprunt de 8 270 000 \$ pour la réalisation de travaux de rénovation et d'agrandissement du centre sportif Trenholme (RCA22 17366)* afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 9 530 000 \$ et dépose le projet de règlement.

40.04 1236460005

RÉSOLUTION CA23 170264

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2024 et dépose le projet de règlement.

40.05 1236954007

RÉSOLUTION CA23 170265

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente il sera adopté, dans le cadre du programme décennal d'immobilisation 2024-2033, un règlement d'emprunt autorisant un emprunt de 7 647 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection routière, de réparations mineures de trottoirs et de mesures d'apaisement de la circulation et dépose le projet de règlement.



40.06 1236460003

RÉSOLUTION CA23 170266**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté le règlement sur les tarifs (exercice financier 2024) et dépose le projet de règlement.

40.07 1233408006

RÉSOLUTION CA23 170267**ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT RCA23 17391**

ATTENDU QUE le projet de règlement RCA23 17391 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin d'encadrer les établissements d'hébergement touristique a été précédé d'un avis de motion conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) et a été adopté à la séance ordinaire du conseil tenue le 10 octobre 2023, conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) ci-après désignée « la LAU »;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement a été tenue le 24 octobre 2023, conformément à l'article 125 de la LAU et que les personnes et organismes désirant s'exprimer ont été entendus;

ATTENDU QUE dès le début de la séance de ce jour, des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public;

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'adopter, tel que soumis, le second projet de règlement RCA23 17391 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin d'encadrer les établissements d'hébergement touristique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1236290016

CA23 17 0268**SECOND PROJET DE RÉSOLUTION - PROJET PARTICULIER PP-138**

ATTENDU QUE le projet de résolution approuvant le projet particulier PP-138 autorisant la subdivision d'un logement pour l'immeuble situé au 3400, avenue



Ridgewood a été adopté à la séance ordinaire tenue le 10 octobre 2023, conformément aux articles 124 et 145.38 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) ci-après désignée « la LAU »;

ATTENDU QU'une affiche ou une enseigne a été placée le 17 octobre 2023 dans un endroit bien en vue sur l'emplacement visé par la demande, de manière à annoncer la nature de celle-ci et le lieu où toute personne intéressée peut obtenir les renseignements relatifs au projet particulier, conformément à l'article 145.39 de la LAU;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet de résolution a été tenue le 24 octobre 2023, conformément aux articles 125 et 145.38 de la LAU et que les personnes et organismes désirant s'exprimer ont été entendus;

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Despina Sourias

D'adopter, tel que soumis, le second projet de résolution approuvant le projet particulier PP-138 autorisant la subdivision d'un logement pour l'immeuble situé au 3400, avenue Ridgewood, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017).

CHAPITRE I

TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique au territoire formé du lot 2 174 930 du cadastre du Québec, tel qu'il est illustré sur le plan intitulé « Territoire d'application » joint à son annexe A.

CHAPITRE II

AUTORISATIONS

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire décrit à l'article 1, il est permis de déroger à l'article 136.1 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (01-276) afin d'autoriser la subdivision d'un logement, et ce, aux conditions prévues à la présente résolution.

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec celles prévues à la présente résolution continue de s'appliquer.

CHAPITRE III

CONDITIONS

3. La subdivision de logement doit être effectuée dans l'appartement #38 situé au dernier étage de l'immeuble.

4. La subdivision de logement doit permettre de créer deux logements d'un minimum de trois chambres.



5. Le projet est assujéti à la délivrance d'un permis de transformation, et ce conformément à l'article 32 du Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments (11-018).

CHAPITRE IV **DÉLAIS DE RÉALISATION**

6. Les travaux visés par la présente résolution doivent débuter dans les 36 mois de l'entrée en vigueur de la présente résolution. À défaut, l'autorisation prévue à la présente résolution est nulle et sans effet.

ANNEXE A **PLAN INTITULÉ « TERRITOIRE D'APPLICATION »**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.09 1236290028

RÉSOLUTION CA23 170269

ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA23 17392

ATTENDU QUE le règlement sur les nuisances à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a été précédé d'un avis de motion et a été déposé à la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 10 octobre 2023, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19);

ATTENDU QUE dès le début de la séance de ce jour, des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public;

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Despina Sourias

D'adopter, tel que soumis, le règlement RCA23 17392 sur les nuisances à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.10 1233408001

RÉSOLUTION CA23 170270



DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR EN COPROPRIÉTÉ - 2259-2261, AVENUE MARCIL

ATTENDU qu'un avis relativement à la demande de dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise a été publié dans sur le site internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce le 5 octobre 2023, conformément à l'article 16 du *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11);

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

D'accorder une dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise pour l'immeuble situé aux 2259-2261, avenue Marcil, conformément au *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.11 1236290031

RÉSOLUTION CA23 170271

DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR EN COPROPRIÉTÉ - 5048-5050, AVENUE GROSVENOR

ATTENDU qu'un avis relativement à la demande de dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise a été publié dans sur le site internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce le 5 octobre 2023, conformément à l'article 16 du *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11).

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Despina Sourias

D'accorder une dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise pour l'immeuble situé aux 5048-5050, avenue Grosvenor, conformément au *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.12 1236290033

RÉSOLUTION CA23 170272

DÉROGATION MINEURE - 2291, AVENUE HARVARD

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, à sa séance du 18 octobre 2023, la demande en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006);



ATTENDU qu'un avis relatif à la demande de dérogation mineure a été publié sur le site internet de la Ville le 19 octobre 2023 afin de statuer sur la demande de dérogation mineure, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1);

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

D'accorder une dérogation mineure à l'interdiction de réduction du nombre de logement pour le bâtiment situé au 2291, avenue Harvard, tel que présenté aux plans préparés par Sophie Le Borgne et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises le 17 octobre 2023, afin de permettre la fusion de deux logements et ce, malgré l'article 137.1 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) qui interdit la réduction du nombre de logements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.13 1236290034

RÉSOLUTION CA23 170273

DÉROGATION MINEURE - 2450, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, à sa séance du 18 octobre 2023, la demande en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006);

ATTENDU qu'un avis relatif à la demande de dérogation mineure a été publié sur le site internet de la Ville le 19 octobre 2023 afin de statuer sur la demande de dérogation mineure, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1);

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

D'accorder une dérogation à la hauteur et à la marge latérale du bâtiment isolé de 3 étages situé au 2450, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, tel que présenté aux plans *Agrandissement ascenseur_Centre Philou_CCU_V03* préparés par Steven Carey, architecte, et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises le 22 septembre 2023, afin de permettre un agrandissement d'une hauteur de 3 étages et 13 mètres ainsi qu'une marge latérale de 1,37 mètre, et ce, malgré l'article 9 et 50 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) qui spécifient une limite de 2 étages et 9 mètres et une marge latérale de 1,5 mètre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.14 1236290032

RÉSOLUTION CA23 170274



DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS - SEPTEMBRE 2023

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa dépose les rapports faisant état de décisions prises par tout le personnel, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044) et les rapports des toutes les dépenses du mois de septembre 2023.

60.01 1237479008

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 22 heures 20.

Gracia Kasoki Katahwa
La mairesse d'arrondissement

Geneviève Reeves, avocate
La secrétaire d'arrondissement substitut

Les résolutions CA23 170250 à CA23 170274 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

